

PIÈCES À JOINDRE A VOTRE PROPOSITION D'ASSURANCE VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) - BULLETIN DE SOUSCRIPTION

MAJEUR CAPABLE

- 1- Votre bulletin de souscription complété** (notamment votre profession précise et le code CSP correspondant d'après la codification des catégories socio-professionnelles présentées sur le feuillet « Comment remplir votre bulletin de souscription ? » **daté et signé** (dans tous les cadres prévus à cet effet) dont vous conservez un exemplaire.
- 2- Un chèque signé** correspondant à votre 1^{er} versement, **libellé à l'ordre exclusif de SURAVENIR**, et tiré d'un établissement bancaire situé en France et **sur vos propres avoirs** ou, si **règlement par prélèvement** (compte bancaire ouvert à votre nom dans un établissement bancaire situé en France) : **un relevé d'identité bancaire (RIB)** indiquant le code IBAN et le SWIFT ou le BIC, du compte à prélever et le **mandat de prélèvement** complété et signé du compte à débiter pour le prélèvement du montant initial de votre souscription.
- 3- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** indiquant le code IBAN et le SWIFT ou le BIC d'un compte ouvert à votre nom **dans un établissement bancaire situé en France**, pour vos futures opérations en ligne. Il pourra bien sûr être modifié à tout moment par notification écrite
- 4- La photocopie avec mentions lisibles et photographie reconnaissable d'une pièce d'identité en cours de validité** : une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou des 4 premières pages de votre passeport ou de votre carte de séjour ou de votre permis de conduire (si daté de moins de 5 ans), en l'absence d'autre justificatif.
- 5- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** :
 - Facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphonie fixe (portable non acceptée), ou de câble
 - Échéancier (eau, gaz, électricité, de téléphonie fixe (box acceptée, portable non acceptée), ou de câble),
 - Attestation du titulaire du contrat EDF
 - Quittance de loyer établie par une agence ou syndic
 - Avis d'imposition sur le revenu ou de taxe d'habitation
 - Attestation d'assurance habitation

Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom :

 - Une attestation de l'hébergeant de moins de 3 mois,
 - + photocopie d'un justificatif d'identité en cours de validité de l'hébergeant (cf. ci-dessus)
 - + photocopie d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, (cf. ci-dessus)
- 6. Le mandat de prélèvement complété et signé** si vous souhaitez mettre en place des versements programmés ou effectuer des versements libres par prélèvement (en ligne notamment).
- 7- Un justificatif d'origine des fonds** (épargne déjà constituée, héritage/donation, intérêts/dividendes/stock option, gain aux jeux, indemnisation/dommages et intérêts...) **pour tout versement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 €, ou si le cumul des versements sur votre contrat dépasse 150 000 €.**
- 8- Si vous avez sélectionné un (ou des) support(s) d'investissement de la gamme des SCPI ou des Certificats vous devez IMPÉRATIVEMENT compléter, dater et signer l'annexe de souscription spécifique à ce(s) fonds et l'(les) adresser à ASSURANCEVIE.COM avec votre bulletin de souscription.** Ces annexes de souscription sont à télécharger sur le site Internet www.assurancevie.com.

CO-SOUSCRIPTION

- 1- Ensemble des pièces décrites ci-dessus pour le majeur capable valable pour les 2 co-souscripteurs.**
- 2- Livret de famille ou extraits d'actes de naissance.**
- 3- En fonction du dénouement :**
 - si dénouement au 1^{er} décès : acte notarié, extrait d'acte de mariage ou copie livret de famille justifiant d'un régime de communauté,
 - si dénouement au 2nd décès : acte notarié, extrait d'acte de mariage ou copie livret de famille justifiant le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput incluant le contrat d'assurance-vie.
- 4- Annexe souscription conjointe signée par les 2 co-souscripteurs.**
- 5- Bulletin de souscription signé par les 2 co-souscripteurs.**

MAJEUR SOUS TUTELLE

- 1- Bulletin de souscription signé uniquement du tuteur (sa signature doit être précédée de la mention « le tuteur »).**
- 2- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable (cf. ci-dessus).**
 - Justificatif d'identité en cours de validité du tuteur (cf. ci-dessus).
- 3- Jugement de mise sous tutelle.**
- 4- Accord du juge pour le placement des fonds.**

MAJEUR SOUS CURATELLE

- 1- Bulletin de souscription signé du majeur et du curateur (sa signature doit être précédée de la mention « le curateur »).**
- 2- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable (cf. ci-dessus).**
 - Justificatif d'identité en cours de validité du curateur (cf. ci-dessus).
- 3- Jugement de mise sous curatelle.**

MINEUR SOUS ADMINISTRATION LÉGALE

1- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.

ET

2- Bulletin de souscription signé par le mineur de 12 ans ou plus et le(s) représentant(s) légal(aux) (signatures précédées de la mention « le(s) représentant(s) légal(aux) »).

3- La seule clause bénéficiaire admise est « ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires ».

4- Justificatif d'identité en cours de validité des représentants légaux (cf. ci-dessus).

5- Photocopie du Livret de Famille (feuillet acte de mariage et feuillet acte de naissance) ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois délivré par un officier ministériel.

MINEUR SOUS TUTELLE

1- Bulletin de souscription signé du tuteur (sa signature doit être précédée de la mention « le tuteur »).

2- La seule clause bénéficiaire admise est « ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires ».

3- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable (cf. ci-dessus).

4- Justificatif d'identité en cours de validité du tuteur (cf. ci-dessus).

5- Jugement de mise sous protection.

6- Accord du juge pour le placement des fonds.

MINEUR ÉMANCIPÉ

1- Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.

2- Justificatif d'identité en cours de validité de la personne (cf. ci-dessus).

3- Jugement ayant prononcé l'émancipation.

SOUSCRIPTION DANS LE CADRE « ÉPARGNE HANDICAP »

Le formulaire de demande de mise en place du cadre épargne handicap.

Et, le cas échéant, un document valide à la date de la souscription, justifiant que le souscripteur ne peut travailler dans des conditions normales de rentabilité, par exemple :

- La photocopie de la décision COTOREP / MDPH / MDA
- La photocopie de la carte d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie du souscripteur lorsque l'invalidité qui a motivé la délivrance de la carte ne permet pas à son titulaire de se livrer à une activité professionnelle dans des conditions normales de rentabilité
- La photocopie de l'admission en entreprise adaptée ou ESAT
- La photocopie d'un justificatif d'admission en milieu ordinaire de travail avec réduction de salaire en raison d'un rendement professionnel diminué.

Placez le bulletin de souscription et l'ensemble de ces pièces dans une enveloppe et postez-la à l'adresse suivante :

ASSURANCEVIE.COM
13, rue d'Uzès
75002 PARIS.



Siège social : 232, rue Général Paulet -
BP 103 - 29 802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital entièrement libéré de 420 000 000 €
Société mixte régie par le code des assurances -
SIREN 330 033 127 RCS BREST
Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité
de Contrôle Prudentiel et de Résolution
(61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 9)



assurancevie.com

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF. L'immatriculation sur le registre précité peut être vérifiée sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr